Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

Direction départementale des territoires

Service biodiversité eau forêt

Synthèse des observations du public

Objet : Arrêté modificatif relatif à l'ouverture particulière de la chasse du sanglier pour la campagne 2018-2019

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'État en Lozère.

La mise en ligne a eu lieu le 15 janvier 2018 et la période de participation s'est achevée le 6 février 2018.

Aucune observation n'a été recueillie sur le site des services de l'État en Lozère durant la phase de consultation.

Horaires d'ouverture : 9h00-11h30 / 14h00-16h00
Tél. : 04 66 49 41 00 – fax : 04 66 49 41 66
BP 132 - 4 avenue de la gare
48005 Mende cedex